



FACILITATEUR DE BASKET

Dispositions particulières

Championnat SENIORS et U21M

2026/2027

**Les présentes dispositions complètent le Règlement Sportif départemental.
Toutes les ½ finales et finales se joueront sur une rencontre unique.**

Les équipes alsaciennes en NM3 sont pour la plupart regroupées dans la même poule, il risque d'y avoir plus de descentes de Championnat de France vers la Ligue du Grand Est donc par effet dominos dans toutes les divisions du CD67.

Ces dispositions particulières peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, des mouvements des championnats supérieurs au CD67.

Système d'épreuve,

Le championnat Départemental Seniors et U21M se jouera :

- En 1 phase et en rencontres aller-retour : Chaque équipe disputera 22 rencontres ou 19 selon les poules.
- Suivi d'une finale pour désigner le champion Départemental.

Les poules seront composées par la Commission Compétitions Seniors, qui en assume l'entière responsabilité.

. La composition des poules ne pourra donner lieu à contestation. Toutes les rencontres « aller » devront avoir été jouées avant la date de fin des rencontres « Aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la commission Compétition Seniors.

PRE-REGIONALE MASCULINE – PREG M ➡ 2 poules de 12

1. L'équipe terminant à la première place de chaque poule à la fin de la saison régulière accède en Régionale.
2. Afin de déterminer le vainqueur du championnat départemental, les équipes classées premières de chacune des deux poules s'affronteront lors d'une rencontre unique (1^{er} de la poule A contre le 1^{er} de la poule B). Le vainqueur de cette rencontre sera déclaré champion départemental de la catégorie les 6 et 7 juin 2026.
3. Afin de déterminer l'équipe supplémentaire accédant au championnat régional, une rencontre opposant les équipes classées 2^{èmes} de chacune des deux poules sera organisée (2^{ème} de la poule A contre le 2^{ème} de la poule B). Cette rencontre se jouera sur un match unique. Le vainqueur de cette rencontre obtiendra son accession au championnat régional.
4. En cas de montées supplémentaires, les équipes seront sollicitées par ordre de priorité suivant :
 - a. La dernière équipe des phases finales qui n'est pas montée.
 - b. Au ranking inter-poules de la saison régulière.
5. Les équipes classées 12^{ème}, 11^{ème} de la poule A et B seront reléguées en Départementale 2.
6. Elles seront remplacées par les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des 2 poules de Départementale 2.

DEPARTEMENTALE 2 MASCULINE – DEP 2 M → 2 poules de 12

1. Les vainqueurs des poules A et B disputeront la finale départementale sur terrain neutre les 12 et 13 juin 2027.
2. Le vainqueur sera champion départemental.
3. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule accéderont dans une des poules Pré-Régionale.
4. Les équipes classées 12^{ème}, 11^{ème} et 10^{ème} des 2 poules seront reléguées en Départementale 3.
5. Elles seront remplacées par les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des 3 poules de Départementale 3.

DEPARTEMENTALE 3 MASCULINE – DEP 3 M → 3 poules de 12

1. Le vainqueur de poule classé premier au ranking inter-poules est automatiquement qualifié pour la finale. Le vainqueur de poule classé deuxième au ranking inter-poules aura l'avantage du terrain et organisera la demi-finale le 29 et 30 mai 2027. Si ce club n'a pas la capacité d'organiser on demandera au club classé troisième. S'il ne devait toujours pas y avoir de volontaire il sera fait un appel à candidature.
2. Les vainqueurs de la demi-finale et le premier au ranking disputeront la finale départementale sur terrain neutre les 12 et 13 juin 2027.
3. Le vainqueur de la finale sera champion départemental.
4. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule accéderont en Départementale 2.
5. Les équipes classées 12^{ème}, 11^{ème} et 10^{ème} des 3 poules seront reléguées en Départementale 4.
6. Elles seront remplacées par les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des 4 poules de Départementale 4 ainsi que la meilleure 3^{ème} au Ranking (classement FIBA Inter-poules issu de FBI).

DEPARTEMENTALE 4 MASCULINE – DEP 4 M → 4 poules de 12

1. Le vainqueur de poule classé premier au ranking inter-poules aura l'avantage du terrain et organisera les demi-finales le 29 et 30 mai 2027. Si ce club n'a pas la capacité d'organiser on demandera au club classé deuxième, puis troisième, puis quatrième, en fonction des désistements. S'il ne devait toujours pas y avoir de volontaire il sera fait un appel à candidature.
2. Les vainqueurs des demi-finales joueront la finale le 12 et 13 juin 2027 sur terrain neutre.
3. Le vainqueur de la finale sera champion départemental.
4. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule ainsi que le meilleur 3^{ème} au Ranking (classement FIBA Inter-poules issu de FBI) accéderont en Départementale 3.
5. Les équipes classées 12^{ème} et les deux équipes les moins bien placées classées à la 11^{ème} place au Ranking (classement FIBA Inter-poules issu de FBI) des 4 poules seront reléguées en Départementale 5.
6. Elles seront remplacées par les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des 3 poules de Départementale 5.

DEPARTEMENTALE 5 MASCULINE – DEP 5 M → 2 poules de 12

1. Les vainqueurs des poules A et B disputeront la finale départementale sur terrain neutre les 12 et 13 juin 2027.
2. Le vainqueur sera champion départemental.
3. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule accéderont dans une des poules Départementale 4.

PRE-REGIONALE FEMININE – PREG F → 1 poule de 12

1. L'équipe classée première de la saison régulière sera championne départementale.
2. Les équipes classées première et deuxième au classement de la saison régulière accéderont en Régionale 2.
3. L'équipe classée troisième au classement de la saison régulière jouera une rencontre de barrage contre une équipe du CD68. Le vainqueur accédera en Régionale 2 (organisation Ligue du Grand Est). Si l'équipe classée à la troisième place a déjà une équipe en Régionale 2 il sera fait appel à l'équipe classée immédiatement après.
4. Les équipes classées 12^{ème}, 11^{ème}, 10^{ème} et 9^{ème} seront reléguées en Départementale 2.
5. Elles seront remplacées par les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des 2 poules de Départementale 2.

DEPARTEMENTALE 2 FEMININE – DEP 2 F → 2 poules de 12

1. Les vainqueurs des poules A et B disputeront la finale départementale sur terrain neutre le 12 et 13 juin 2027.
2. Le vainqueur sera champion départemental.
3. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule accéderont en Pré-Régionale.
4. Les équipes classées 12^{ème}, 11^{ème}, 10^{ème} de chaque poule seront reléguées en Départementale 3.
5. Elles seront remplacées par les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des 3 poules de Départementale 3.

DEPARTEMENTALE 3 FEMININE – DEP 3 F → 3 poules de 12

1. Le vainqueur de poule classé premier au ranking inter-poules est automatiquement qualifié pour la finale. Le vainqueur de poule classé deuxième au ranking inter-poules aura l'avantage du terrain et organisera la demi-finale le 30 et 31 mai 2027. Si ce club n'a pas la capacité d'organiser on demandera au club classé troisième. S'il ne devait toujours pas y'avoir de volontaire il sera fait un appel à candidature.
2. Le vainqueur de la demi-finale et le premier au ranking joueront la finale le 12 et 13 juin 2027 sur terrain neutre.
3. Le vainqueur sera champion départemental.
4. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule accéderont en Départementale 2.
5. Les équipes classées 12^{ème} et 11^{ème} de chaque poule seront reléguées en Départementale 4.
6. Elles seront remplacées par les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} des 3 poules de Départementale 4.

DEPARTEMENTALE 4 FEMININE – DEP 4 F → 3 poules de 10

1. Le vainqueur de poule classé premier au ranking inter-poules est automatiquement qualifié pour la finale. Le vainqueur de poule classé deuxième au ranking inter-poules aura l'avantage du terrain et organisera la demi-finale le 29 et 30 mai 2027. Si ce club n'a pas la capacité d'organiser on demandera au club classé troisième. S'il ne devait toujours pas y'avoir de volontaire il sera fait un appel à candidature.
2. Le vainqueur de la demi-finale et le premier au ranking joueront la finale le 12 et 13 juin 2027 sur terrain neutre.
3. Le vainqueur de la finale sera champion départemental.
4. Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule accéderont en Départementale 3.

DEPARTEMENTALE U21 Masculin – Pré-region → I poule de 12

1. Le vainqueur de poule classé premier au ranking ainsi que le deuxième classé sont automatiquement qualifiés pour la finale.
2. Ils joueront la finale le **12 et 13 juin 2027** sur terrain neutre. Le vainqueur de cette finale sera champion départemental.

Dispositions toutes catégories :

Repêchages, désistements, remplacements, relégations complémentaires

Dans la situation où la saison n'irait pas à son terme, le classement qui sera pris en compte en cas de désistement, de refus d'engagement, de descente nationale supplémentaire, etc., sera celui effectué par la méthode du ratio, un indice de performance issu du rapport entre le nombre de points marqués et le nombre de rencontres comptabilisées en fonction du nombre de rencontres.

En cas de désistement, de refus d'engagement, de descente nationale supplémentaire, etc., c'est le classement inter-poules (ranking) qui sera pris en compte pour tout éventuel rattrapage ou relégation complémentaire.

Le comité départemental 67 de Basketball se réserve tous les droits quant aux montées et aux descentes du championnat régional Masculine (RM2) selon les modifications qui pourraient être apportées aux différents championnats fédéraux et régionaux. Le principe de base reste fondé sur la différence entre le nombre de montées et le nombre de descentes.

Acceptation et cas imprévus

L'engagement en Championnat Départemental Seniors et U21M vaut acceptation du présent règlement particulier.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront du ressort du Bureau du comité Départemental 67 de Basketball sur proposition de la Commission Compétition Seniors.